

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MRC D'ABITIBI-OUEST

AUX CONTRIBUALES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SYLVIE PERREULT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE :

Une demande de dérogation mineure a été demandé pour le 31, 3^e Avenue Ouest, La Reine, qui porte sur la localisation du garage qui est à moins d'un mètre de la ligne de lot voisine à l'est.

La demande de dérogation mineure a pour objet de régulariser la situation du 31, 3^e Avenue ouest.

Les recommandations du comité consultatif d'urbanisme seront soumises au conseil municipal. Toute contestation peut être soumise au bureau municipal avant le 16 avril 2024.

DONNÉ À LA REINE, ce 2 avril 2024.

Directrice générale adjointe
Pour la municipalité

Certificat de publication

Je, soussigné Sylvie Perreault, directrice générale adjointe de la Municipalité de La Reine, résidant à La Reine, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal, entre onze heures et midi, le sixième jour de février 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce deuxième jour d'avril 2023

Directrice générale adjointe

Avis public pour dérogation mineure du 31, 3^e Avenue Ouest